

# CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT INITIATIVE EMPLOI (CIE)



## Description :

---

Favoriser le retour rapide à l'emploi durable des personnes confrontées à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

## Pour qui ?

---

Employeurs qui cotisent au régime d'assurance chômage.

## Quel type de contrat peut-on mettre en place ?

---

CDI ou CDD.

## Pour quel public ?

---

- demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) (12 mois de chômage dans les 18 derniers mois)
- bénéficiaires du RSA
- demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (sans notion d'ancienneté d'inscription au chômage)
- demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés de 30 ans et plus (sans notion d'ancienneté d'inscription au chômage)

## Quelles sont les aides ?

---

30 % du SMIC par heure travaillée dans la limite jusqu'à 35 heures hebdomadaire.

40 % du SMIC pour l'embauche de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, et pour les demandeurs d'emplois reconnus travailleurs handicapés de 30 ans et plus.

Pour les embauches en CDI, la durée de l'aide est fixée à 12 mois.

Pour les embauches en CDD, la durée de l'aide est fixée à la moitié de la durée du contrat dans une fourchette comprise entre 3 et 6 mois non renouvelable (Pour les demandeurs d'emploi de plus de 24 mois et ceux de 50 ans et plus, la durée de l'aide peut être renouvelée jusqu'à 12 mois).

Exonération de charges.

Le coût mensuel restant à la charge de l'employeur = 1100 €.

## Quelles sont les obligations de l'employeur ?

---

Le salarié est accompagné par un tuteur dans l'entreprise.

Mettre en place des actions d'accompagnement professionnel et de formation de nature à faciliter la réalisation du projet professionnel.

## Qui contacter pour engager cette démarche ?

---

- |                                    |                      |                                  |
|------------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| • Pôle Emploi                      | Tel : 39.95          |                                  |
| • Cap Emploi                       | Tel : 02.38.78.18.90 | Email : clefevre@capemploi45.net |
| • Mission Locale de l'Orléanaise   | Tel : 02.38.78.91.92 | Email : espace.emploi@mlo.fr     |
| • Mission locale de Montargis/Gien | Tel : 02.38.98.73.60 |                                  |
| • Mission locale de Pithiviers     | Tel : 02.38.30.78.06 |                                  |

## Des entreprises du Loiret ont signé des contrats en CIE mais sur quel poste ? (quelques exemples)

---

- bâtiment
- industrie
- restauration

*Pour les DELD de plus de 24 mois et les DE de 50 ans et plus, la durée de l'aide peut être renouvelée jusqu'à 12 mois maximum*